

Décision modificative n°1 relative à la nomination d'un régisseur titulaire et d'un régisseur suppléant sur le site de Meaux de la chambre de niveau départemental Seine et Marne pour le service formalités-développement économique.

Le président de la chambre de métiers et de l'artisanat Ile-de-France ;

Vu le code de l'artisanat modifié,

Vu le décret n° 2020-1416 du 18 novembre 2020 portant création des chambres de métiers et de l'artisanat régionale Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne, Centre -Val de Loire, Corse, Grand-Est, Ile de France, Nouvelle Aquitaine, Normandie et Occitanie, Pyrénées -Méditerranée,

Vu la délibération portant élection de Monsieur Francis BUSSIERE en qualité de président lors de l'assemblée générale constitutive qui s'est tenue le 15 novembre 2021,

Vu la délibération portant élection de Monsieur Vincent DIOT en qualité de trésorier lors de l'assemblée générale constitutive qui s'est tenue le 15 novembre 2021,

Vu l'agrément du trésorier de l'établissement assurant les fonctions de comptable,

Vu la décision du 22 novembre 2021 portant institution d'une régie de recettes auprès de la chambre de métiers et de l'artisanat Ile-de-France,

Vu la décision du 22 novembre 2021 portant nomination d'un régisseur titulaire et d'un régisseur suppléant sur le site de Meaux de la chambre de niveau départemental de Seine et Marne pour le service formalités-développement économique,

Vu l'article 25-II du statut du personnel des Chambres de métiers et de l'artisanat attribuant une prime forfaitaire mensuelle pour les opérations d'encaissement et de décaissement ;

Considérant le départ de Madame Sylvie BAK,

Décide,

Article 1 :

Les articles 1 et 5 de la décision du 22 novembre 2021 sont modifiés comme suit :
Madame Sylvie BAK est remplacée par Madame Véra HARDOUX.

Article 2 :

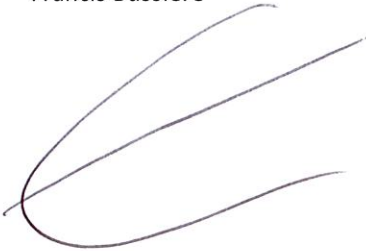
Le reste est sans changement.

Article 3 :

La présente décision sera publiée sur le site internet de la CMA IDF.

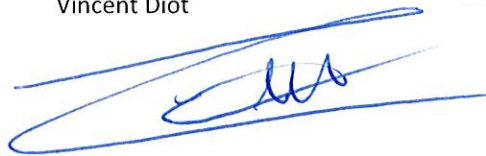
Fait à Paris, le 8 janvier 2024.

Le président,
Francis Bussière



Pour agrément :

Le trésorier,
Vincent Diot



Le régisseur suppléant,
Madame Véra Hardoux

*Signature précédée de la mention manuscrite
« vu pour acceptation »*

Lu et approuvé
